



# Délibération 2026/29

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 2 avril 2026

Date de la convocation : 27/03/2026  
 Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de votants : 14

Date d'affichage : 27/03/2026  
 Nombre de présents : 14  
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M Joël AZAM.

Président : Joël AZAM

Présents : Brigitte BILHAC, Christian BILHAC, Éric GOHIER, Daniel BONNIOL, Yolaine BRUNEL, Estelle BURCEZ, Bernadett DEL-ROX, Inès DELOUSTAL, Fabienne GIMONDI, Pauline SOULAIROL, Aurélie VERGNES, Christophe VIDAL, Bernard VIGOUROUX,

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : Adrien CAZENEUVE,

A été nommé secrétaire : Inès DELOUSTAL

### Objet : DESIGNATION MEMBRES DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22,

Considérant que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil,

Considérant la volonté de la commune de structurer ses travaux autour de commissions thématiques afin d'améliorer la préparation des décisions et le suivi des politiques publiques,

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### DECIDE

#### Article 1 : Création des commissions municipales

Il est créé les commissions municipales suivantes :

- Commission Travaux
- Commission Urbanisme / Finances
- Commission Éducation – Enfance – Jeunesse – Sport – Citoyenneté

#### Article 2 : Composition des commissions

Les commissions municipales sont composées exclusivement de conseillers municipaux.

Sont désignés membres des commissions :

##### Commission Travaux :

M Daniel BONNIOL, Mme Brigitte BILHAC, Mme Yolaine BRUNEL,  
 Mme Inès DELOUSTAL, M Éric GOHIER, Mme Pauline SOULAIROL, M Bernard VIGOUROUX.

##### Commission Urbanisme / Finances :

Mme Yolaine BRUNEL, M Daniel BONNIOL, Mme Brigitte BILHAC,  
 M Christian BILHAC, M Adrien CAZENEUVE, Mme Fabienne GIMONDI, M Christophe VIDAL.

##### Commission Éducation – Enfance – Jeunesse – Sport – Citoyenneté :

Mme Brigitte BILHAC, M Daniel BONNIOL, Mme Yolaine BRUNEL,  
 Mme Estelle BURCEZ, Mme Bernadette DEL-ROX, Mme Aurélie VERGNES.

**Article 3 : Présidence**

Le Maire est président de droit de chacune des commissions.

Il pourra désigner un vice-président pour assurer l'animation des travaux.

**Article 4 : Fonctionnement**

Les commissions ont un rôle consultatif. Elles émettent des avis et formulent des propositions sur les affaires qui leur sont soumises, sans pouvoir de décision.

**Article 5 : Durée**

Les commissions sont constituées pour la durée du mandat municipal.

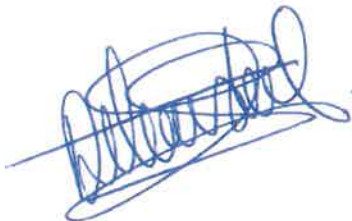
**Article 6 : Exécution**

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire, Inès DELOUSTAL



Le Maire, Joël AZAM

